



École maternelle Jeanne Lecourt

Place Balzac - 37150 Bléré

Tél. / FAX : 02.47.57.97.18

@ : ec-jeanne-lecourt-blere@ac-orleans-tours.fr

site : <http://ec-jeanne-lecourt-blere.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

Maternelle J. Lecourt - BLÉRÉ

Conseil d'École extraordinaire – lundi 09 décembre 2019

membres (en **GRAS**, les personnes disposant d'une voix)

parents élus – Mmes **Picquier** (GS/MS/PS), **Pereira De Oliveira** (MS), **Rousseau** (GS), Mme **Deschamps** (GS), **Bannier** (GS).

mairie - MM. **Chanteloup** (Maire), **Bouvier** (adjoint)

enseignants - Mmes **Bourliataux**, **Troquet**, **Riglet**, **Rodriguez**, Baptiste (décharge de direction), M. **Paté** (ZIL), et M. **Lemaire-Cardoen** (directeur).

IEN – Mme Boulesteix, Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription

DDEN – Mme Tavarez

RASED – M. **Louis**

Invitées présentes - personnel communal : Mmes Carrasco, Dupont, Laumonier, Pelloquin.

Ce Conseil extraordinaire réunissait en fait les Conseils de chacune des 2 écoles publiques de Bléré. Il y avait donc en plus des membres de notre Conseil, 9 parents de l'école élémentaire et environ autant d'enseignants.

L'objet de ce Conseil était de se prononcer sur la question des rythmes scolaires. En effet, la totalité des enseignants de l'école maternelle, soutenus par les parents élus, demandent depuis de nombreuses années la fin de cette situation qui fait que sur les 4 jours ½, les conditions d'enseignement sont rendus très difficiles et bon nombre d'enfants comme d'adultes sont en souffrance.

Parallèlement, une majorité d'enseignants de l'élémentaire trouvent des avantages dans leur fonctionnement actuel. Il est donc proposé de constituer un dossier, porté par la Mairie qui en a la charge, pour demander à ce que les 2 écoles puissent fonctionner sur des rythmes différents.

La séance est ouverte par la présentation des résultats de l'enquête pilotée par la municipalité en novembre dont les résultats et l'analyse de l'adjoint responsable sont joints à ce compte-rendu.

Résultats	École maternelle		École élémentaire	
Rester à 4,5 jours	35	32,1 %	129	59,2 %
Passer à 4 jours	74	67,9 %	89	40,8 %
Total	109		218	

Une maman rapporte ensuite les propos recueillis aux portes des écoles pour lancer le débat.

Le Directeur évoque les difficultés des enseignants face à une organisation lourde et la problématique des enfants qui ont du mal à se situer dans l'espace (lieux des activités), le temps (déplacements, gestion matérielle) et la multiplication des intervenants. Les enseignants soulignent le fait que l'âge des enfants ne leur permet pas de gérer tous ces paramètres, que la journée n'est pas allégée comme le dispositif le prévoyait initialement.

Sont évoqués aussi la répartition annuelle des heures d'enseignement (concentration en raison des vacances), en CP le recentrage des enfants sur les activités scolaires l'après-midi après les NAP, des après-midis trop courtes pour les petits mais profitables pour les CM.

Quelles seraient les difficultés organisationnelles dans le cas de changement de rythme ?

La gestion du car le vendredi, l'accueil périscolaire de 7h et l'ALSH de 7h30. Dans tous les cas, la municipalité en contact avec la communauté de communes précise que les enfants seraient accueillis gratuitement et que la gestion du car se ferait sans problème.

Les parents désirant récupérer leur enfant à midi les mercredis midi : pour le moment l'accueil resterait à la journée complète mais là aussi une solution devrait être trouvée (de nombreuses structures fonctionnent à la demi-journée). L'ALSH accueille du reste déjà des enfants les mercredis après-midis seulement, pourquoi pas les matins uniquement ?



École maternelle Jeanne Lecourt

Place Balzac - 37150 Bléré

Tél. / FAX : 02.47.57.97.18

@ : ec-jeanne-lecourt-blere@ac-orleans-tours.fr

site : <http://ec-jeanne-lecourt-blere.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

Suite à ces échanges, il est procédé aux votes.

Les résultats de l'école maternelle sont les suivants :

Question 1 : *Êtes-vous favorable à un retour des rythmes scolaires de l'école
maternelle sur une semaine de 4 jours ?*

Inscrits/Votants 14 – 13 suffrages exprimés – 1 blancs – 1 non – 11 oui soit 84,62 %

Les résultats de l'école élémentaire sont les suivants :

Question 1 : *Êtes-vous favorable à un retour des rythmes scolaires de l'école
élémentaire sur une semaine de 4 jours ?*

Inscrits ? Votants 23 – 22 suffrages exprimés – 2 blancs – 15 non – 5 oui soit 22,73 %

Fort de ce résultat, une seconde question est posée :

*Êtes-vous favorable à ce que les écoles maternelle et élémentaire soient sur des rythmes
différents : 4 jours en maternelle, 4 jours 1/2 en élémentaire ?*

Maternelle : Inscrits/Votants 14 – 13 suffrages exprimés – 1 blancs – 1 non – 11 oui soit 84,62 %

Élémentaire : Inscrits ? Votants 23 – 22 suffrages exprimés – 4 blancs – 4 non – 14 oui soit 63.64 %

Le conseil municipal procédera à un vote sur cette question lors du conseil de janvier.

Un parent d'élève regrette que les ATSEM ne puissent pas prendre part au vote. Monsieur le Maire répond que dans la plupart des municipalités, il n'y a pas d'ATSEM et le service est assuré par des agents techniques, ce qui est en partie vrai pour Bléré.

Le double Conseil réunissant les deux écoles est levé suite à la proclamation des résultats des votes. La Municipalité doit maintenant finir de constituer le dossier à présenter au DASEN et demander au Conseil Municipal de se prononcer, fin janvier normalement.

Le 12/12/19

Le directeur